

FNB Ether

31 décembre 2022

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

FNB Ether

31 décembre 2022

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB Ether (le « Fonds ») est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux mouvements quotidiens du cours de l'ether en dollars américains tout en réduisant au minimum l'erreur de réplication en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure de fonds négociés en bourse.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les parts de FNB non couvertes ont généré un rendement de -66,9 %, comparativement au rendement du taux de référence CME CF Ether-Dollar de -68,5 %. Les parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont généré un rendement de -69,1 % comparativement à -68,5 % pour le taux de référence CME CF Ether-Dollar. L'écart entre le rendement des parts non couvertes et celui de l'indice de référence est principalement attribuable aux frais de gestion et d'administration majorés des taxes de vente applicables. Au 31 décembre 2022, l'actif net du Fonds s'établissait à 26,0 millions de dollars.

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

L'année 2022 a été définie par l'adoption généralisée des cryptomonnaies par les organismes gouvernementaux et les sociétés. En janvier, Rio de Janeiro, deuxième ville la plus peuplée du Brésil, a annoncé son intention d'affecter 1 % de ses réserves en trésorerie aux cryptomonnaies¹. Au cours du même mois, Intel a annoncé qu'elle lancerait une nouvelle puce de minage de bitcoins « à très faible tension », ce qui réduirait la consommation d'énergie nécessaire pour miner des cryptomonnaies et constituerait un développement emballant pour le réseau². Puis, en février, KPMG Canada a annoncé qu'elle comptabiliserait les bitcoins et les ethers dans son bilan, devenant ainsi un des plus grands cabinets à investir dans la cryptomonnaie³. Cette annonce a été suivie par celle de State Street Corporation, société de services de garde la plus importante au monde, qui a indiqué qu'elle prévoyait de lancer des services de garde de bitcoins et d'autres cryptomonnaies. Puis, en avril, la République centrafricaine a déclaré que le bitcoin était monnaie officielle, devenant ainsi le deuxième pays après le Salvador à considérer la cryptomonnaie comme ayant cours légal⁴. Plus tard, en août, Coinbase, deuxième plateforme d'échange de cryptomonnaies en importance au monde, et BlackRock, plus grand gestionnaire d'actifs au monde, ont annoncé avoir conclu un partenariat pour aider les investisseurs institutionnels à gérer et à négocier des bitcoins⁵. La dernière annonce notable a eu lieu en octobre, lorsque la plus vieille banque américaine, BNY Mellon, a annoncé qu'elle offrirait des services de garde de cryptomonnaie⁷.

Le 15 septembre, la transition d'Ethereum d'un consensus sur la preuve de travail à un consensus sur la preuve d'enjeu, aussi appelé « The Merge », a été réalisée avec succès. Cette mise à niveau technique très attendue réduit considérablement la quantité d'énergie utilisée par le réseau et fournit le cadre permettant à Ethereum de réduire ses frais et d'élargir massivement son bassin d'utilisateurs. La fusion a donné lieu à un embranchement, connu sous le nom d'ETHW, parce que les mineurs chargés de la preuve de travail ont continué d'exploiter leur infrastructure de minage et de miner le jeton dans le système de preuve de travail. Toutefois, la communauté Ethereum a rejeté en grande partie la légitimité de la nouvelle chaîne de blocs et s'est questionné à savoir si la chaîne de blocs avait une quelconque valeur matérielle⁸. Les prochaines étapes de la mise à niveau d'Ethereum seront The Surge, The Verge, The Purge et The Splurge. Une fois que toutes les mises à niveau auront été faites, la nouvelle chaîne de blocs Ethereum, connue sous le nom d'Ethereum 2.0, devrait être plus évolutive, sécuritaire et durable, tout en demeurant décentralisée⁹.

Au cours de l'exercice, le marché des cryptomonnaies a également fait face à plusieurs défis considérables, comme l'effondrement de Stablecoin Terra USD ainsi que de LUNA, de Celsius, de Voyager Digital et de FTX. En mai, l'effondrement de l'algorithme Stablecoin TerraUSD (UST) et de son jeton frère qui l'appuyait, Terra (LUNA), a entraîné des pertes de 40 milliards de dollars pour les investisseurs et a créé un effet domino dans l'ensemble du secteur des cryptomonnaies. Cet effondrement a miné la confiance des consommateurs dans le marché des cryptomonnaies, accélérant le début d'un « hiver crypto » et d'une liquidation à l'échelle de l'industrie qui a entraîné une série de retraits bancaires par les utilisateurs de Celsius. Puis, en juin, Celsius a publié une note de service informant les utilisateurs qu'elle avait gelé leurs actifs, puis a déclaré faillite peu après, en juillet. Voyager Digital, un service de courtage de cryptomonnaies, a également déclaré faillite en juillet. Avant de déclarer faillite, elle a aussi interrompu les retraits des clients¹⁰. Enfin, et peut-être le fait le plus remarquable, la bourse de cryptomonnaies FTX et sa société de négociation sœur Alameda Research, ont déclaré faillite le 11 novembre en raison de préoccupations concernant l'utilisation inappropriée des fonds des clients qui a conduit à des retraits massifs, créant une insuffisance de liquidités estimée à 8 milliards de dollars¹¹.

Par la suite, les banques d'investissement et les sociétés de cryptomonnaies toujours en activité ont annoncé leur intention d'acquérir des sociétés de cryptomonnaies dévaluées. En décembre, Goldman Sachs a révélé qu'elle prévoyait dépenser des dizaines de millions de dollars pour acheter des sociétés de cryptomonnaies ou investir dans de telles sociétés alors que les valorisations sont à la baisse et que l'intérêt des investisseurs est moindre. En date du 6 décembre, Goldman a investi dans 11 sociétés d'actifs numériques qui fournissent des services de conformité, de données sur les cryptomonnaies et de gestion des chaînes de blocs, entre autres, et continue de considérer les sociétés de cryptomonnaies comme une occasion d'investissement viable¹². Plus tard en décembre, Binance.US a annoncé qu'elle ferait l'acquisition des actifs de Voyager Digital, en faillite, en contrepartie d'un milliard de dollars¹³. En fait, la bourse de cryptomonnaies a indiqué qu'elle prévoyait de continuer à explorer d'autres possibilités d'acquisition afin d'ajouter de nouveaux actifs, utilisateurs et capacités à sa plateforme¹⁴.

Contribution au rendement

ETHR offre aux investisseurs une exposition aux variations quotidiennes du cours de l'ether en dollars américains tout en réduisant au minimum les erreurs de suivi et en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure du fonds négociés en bourse. ETHR offre aux investisseurs une exposition à l'ether en investissant directement dans cette cryptomonnaie, ses avoirs en ether étant évalués en fonction de l'ETHUSD_RR, un prix de référence quotidien pour l'ether libellé en dollars américains, qui est un indice de référence enregistré en vertu du régime de réglementation des indices de référence de l'Union européenne.

1) <https://www.coindesk.com/video/rio-de-janeiro-to-allocate-1-of-treasury-reserves-to-crypto/#:~:text=The%20mayor%20of%20Rio%20de%20city%20treasury%20reserves%20to%20cryptocurrencies>

2) <https://decrypt.co/90643/intel-energy-efficient-bitcoin-mining-chip>

3) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-02-07/kpmg-canada-adds-bitcoin-ethereum-to-corporate-balance-sheet?leadSource=verify%20wall>

4) <https://bitcoinmagazine-com.cdn.ampproject.org/c/bitcoinmagazine.com/.amp/business/state-street-corporation-to-offer-custodial-services-for-bitcoin-and-crypto>

5) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-04-28/bitcoin-is-declared-a-legal-currency-in-central-african-republic-12isppnb?leadSource=verify%20wall>

6) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-08-04/coinbase-s-blackrock-pact-reinforces-crypto-status-burns-shorts?srd=technology-vp&leadSource=verify%20wall>

7) <https://www.wsj.com/articles/americas-oldest-bank-bny-mellon-will-hold-that-crypto-now-11665460354>

8) <https://time.com/6213329/ethereum-merge-done/>

9) <https://academy.binance.com/en/articles/the-merge-ethereum-upgrade-all-you-need-to-know>

10) <https://www.nerdwallet.com/article/investing/crypto-winter#:~:text=Now%2C%20multiple%20crypto%2Drelated%20companies,known%20as%20%22crypto%20winter.%22>

11) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-11-10/sam-bankman-fried-s-ftx-faces-8-billion-shortfall-possible-bankruptcy>

12) <https://www.reuters.com/technology/goldman-sachs-hunt-bargain-crypto-firms-after-ftx-fiasco-2022-12-06/>

13) <https://www.cNBC.com/2022/12/19/binance-to-acquire-voyager-assets-weeks-after-ftx-deal-fell-through-bankruptcy.html>

14) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-12-19/binance-us-explores-buying-other-distressed-assets-after-voyager?srd=markets-vp&leadSource=verify%20wall>

Événements récents

Pandémie de COVID-19

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la pandémie de COVID-19 a persisté et des gouvernements dans le monde ont continué de prendre des mesures sans précédent pour freiner la propagation de la maladie. Ces événements ont entraîné un niveau élevé d'incertitude et de volatilité sur les marchés financiers et ont eu des répercussions majeures sur les entreprises et les consommateurs dans tous les secteurs. La durée et les conséquences de ces événements sont inconnues à l'heure actuelle, ce qui empêche d'estimer l'impact financier sur les placements.

Nomination de Coinbase à titre de sous-dépositaire

Après le 31 décembre 2022, les Fonds ont annoncé la nomination de Coinbase Custody Trust Company, LCC à titre de sous-dépositaire de tous les actifs numériques avec prise d'effet le 22 février 2023. Les actifs numériques des Fonds ont été transférés à Coinbase Custody Trust Company, LCC pendant la période comprise entre le 22 février 2023 et le 10 mars 2023. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs ou stratégies de placement des Fonds en conséquence de la nomination du sous-dépositaire.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au Comité d'examen d'investissement.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 0,75 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a engagé des frais de gestion de 399 476 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, tous les frais d'exploitation du Fonds qui sont engagés relativement à l'exploitation et à l'administration du Fonds sont payés par le Fonds. Ces frais comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence (le cas échéant) et les frais de CDS; les frais bancaires et les intérêts se rapportant à tout emprunt (le cas échéant); les frais de maintenance du site Web; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du consultant en ether (le cas échéant), de CF Benchmarks (en ce qui concerne la licence d'indice ou les frais de consultation, le cas échéant), du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais additionnels que le Fonds doit également payer comprennent les taxes et les impôts payables par le Fonds auxquels il est assujéti, y compris l'impôt sur le revenu, les taxes de vente (notamment la TPS/TVH) et les retenues d'impôt ; les frais engagés à la dissolution du Fonds ; les frais extraordinaires que le Fonds peut engager et toutes les sommes payées au titre de la dette (s'il y a lieu) ; les frais liés aux assurances et aux poursuites ou procédures juridiques se rapportant au Fonds ou à ses actifs ou visant à protéger les porteurs de parts, le fiduciaire, le gestionnaire et les administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci ; les frais liés à l'indemnisation du fiduciaire, des porteurs de parts, du gestionnaire et des administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci dans la mesure où la déclaration de fiducie le permet ; et les frais liés à la préparation, à l'impression et à la mise à la poste des renseignements destinés aux porteurs de parts relativement aux assemblées des porteurs de parts. Le Fonds est également responsable de l'ensemble des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille ainsi que des frais extraordinaires du Fonds qui peuvent être engagés à l'occasion, y compris les courtages et les frais de négociation et autres frais associés à l'exécution d'opérations dans le cadre du placement du Fonds dans les ethers.

FNB Ether

31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les périodes terminées les :	(\$)	(\$)
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – actif net par part⁴		
Actif net par part au début de la période ²	13,60	8,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des charges	(0,13)	(0,15)
Gains (pertes) réalisés	(2,03)	0,48
Gains (pertes) latents	(7,19)	2,00
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(9,35)	2,33
Actif net par part à la fin de la période	4,20	13,60
Parts de FNB non couvertes – actif net par part		
Actif net par part au début de la période ²	17,00	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des charges	(0,18)	(0,19)
Gains (pertes) réalisés	(2,44)	0,56
Gains (pertes) latents	(9,95)	6,44
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(12,57)	6,81
Actif net par part à la fin de la période	5,25	17,00

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes et les parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 19 avril 2021.
- 2 Ce montant représente le prix de lancement initial.
- 3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 4 Les montants par part sont exprimés en dollars américains.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les périodes terminées les :		
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (\$) ⁴	23 315 975	74 699 759
Nombre de parts en circulation ⁴	5 549 500	5 492 600
Ratio des frais de gestion ⁵	1,84 %	1,23 %
Ratio des frais d'opérations ⁶	0,05 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁷	39,35 %	21,63 %
Valeur liquidative par part (\$) ⁴	4,20	13,60
Cours de clôture (\$) ⁴	4,20	13,12

FNB Ether

31 décembre 2022

Ratios et données supplémentaires du Fonds (suite)

Pour les périodes terminées les :	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (\$)⁴	2 660 079	16 335 259
Nombre de parts en circulation⁴	506 700	960 900
Ratio des frais de gestion⁵	1,84 %	1,21 %
Ratio des frais d'opérations⁶	0,05 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille⁷	39,35 %	21,63 %
Valeur liquidative par part (\$)	5,25	17,00
Cours de clôture (\$)	5,28	16,40

4 Ces renseignements sont présentés aux 31 décembre 2022 et 2021.

5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le pourcentage d'attribution de chaque province selon la résidence des porteurs de parts et peut ne pas être 13 %.

6 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

7 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de distribution, de l'impôt sur le résultat à payer par les porteurs de parts, ni des frais optionnels qui, s'il y a lieu, auraient pour effet de réduire le rendement. Les données sur le rendement supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

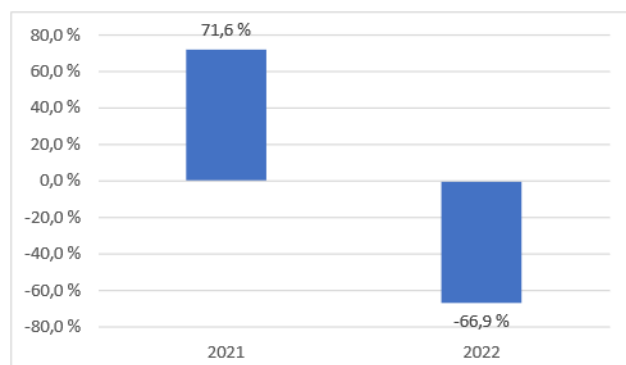
Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement des parts de FNB non couvertes et non couvertes libellées en dollars américains pour les exercices indiqués. Ils indiquent, en pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

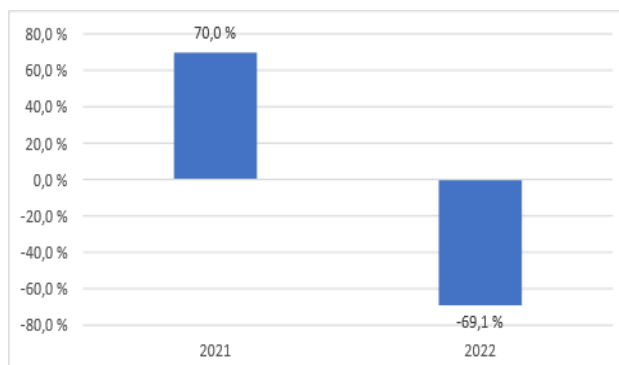
FNB Ether

31 décembre 2022

Parts de FNB non couvertes ETHR¹



Parts de FNB non couvertes ETHR/U libellées en dollars américains²



1 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 19 avril 2021. Les rendements présentés sont fondés sur la valeur liquidative équivalente en dollars américains.

2 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 19 avril 2021.

Rendement composé annuel

Le tableau ci-dessous indique le rendement total composé annuel historique des parts de FNB non couvertes et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains. Les rendements concernent la période close le 31 décembre 2022. Pour une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à celui de l'indice, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du « Rapport de la direction sur le rendement du fonds ».

	Depuis la création ¹ (%)	1 an (%)
Parts de FNB non couvertes	(28,3)	(66,9)
Taux de référence CME CF Ether-Dollar	(29,6)	(68,5)
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains	(31,6)	(69,1)
Taux de référence CME CF Ether-Dollar	(29,6)	(68,5)

1 Depuis la date de création des parts de FNB non couvertes et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains le 19 avril 2021.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Ethereum	100,0
Total	100,0

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actifs numériques	
Ethereum	100,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs, moins les passifs	(0,5)
Total	100,0

FNB Ether

31 décembre 2022

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



FNB Ether